Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 022-212200968-20251128-20251128_DELI11-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDEBIA

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice	10
Présents	10
Votants	10

L'an deux mil vingt-cinq,
le vendredi 28 novembre à 20h30,
Le Conseil Municipal de LANDEBIA
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Patrick DURAND, Maire.
Date de convocation : 24/11/2025

PRESENTS : DURAND P., CARO P., DELAMOTTE M., DURAND A., BOURDONNAIS J., BAILLET I., DE LA CUEVA V.-H., BROUCKAERT F., LOYEN-MACE A., LANGLOIS S.
SECRETAIRE : LOYEN-MACE A.

20251128-DELIB11 : CESSION DELAISSE VOIRIE – ACTUALISATION SURFACE CEDEE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la décision en date du 07 juin 2024 de céder un délaissé de voirie à Mr et Mme GRALL Jean-Luc.

Ce délaissé à été borné et la surface cédée est de 174 m², au lieu des 88,35 m² annoncés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- La session du délaissé de voirie pour 174 m²,
- De fixer le prix de la cession à 2,50 € par m² au vu de la surface cédée,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte authentique à intervenir, ainsi que tous les documents y afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
DURAND Patrick

MAIRIE DE LANDEBIA 22130